

DEC25068DAJ

Décision du 11 avril 2025 portant prolongation du mandat de M. Marc GUERIN en qualité de Président du Centre de recherche Val de Loire

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 23 octobre 2024 (JO du 24 octobre 2024) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 22 avril 2021 portant nomination de M. Marc GUERIN en qualité de Président du Centre de recherche Val de Loire pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} mai 2021,

Vu la décision du 16 juin 2022 (note de service n°2022-36) fixant la liste des Centres INRAE,

Décide :

Article unique :

A compter du 1^{er} mai 2025 et jusqu'au 30 septembre 2025, M. Marc GUERIN, Ingénieur général des Ponts, des Eaux et des Forêts de classe normale, est prolongé dans ses fonctions de Président du Centre de recherche Val de Loire.

Fait à Paris, le 11 avril 2025

Le Président de l'Institut national de recherche pour
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

